



CERTIFICAT MÉDICAL

**Certificat médical de non contre-indication
à l'encadrement et /ou à la pratique du ball-trap et tir sportif**

Je soussigné(e), Docteur ROUQUIER Camille

certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :



Monsieur



Madame

Nom : GIBRAT

Prénom : JÉRÔME

Né(e) le : 20 / 02 / 1997

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du ball-trap et tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date : 02 / 02 / 2024

Cachet du médecin

Signature du médecin

Docteur ROUQUIER Camille
12350 LANUEJOULS
10100768612 - 121002182